

Corsica Sole a achevé deux centrales de stockage d'énergie pour un cumul de 20 MWh et affirme sa place de 1^e exploitant de stockage en France

Corsica Sole a achevé la construction, ce mois de juin 2021, de deux centrales de stockage d'électricité situées en Corse et sur l'île de la Réunion. La centrale de stockage en Corse a été mise en service en juin 2021 et celle de la Réunion commence sa phase de test qui durera deux mois.

D'une capacité de 10 MWh chacune, non associées à une centrale photovoltaïque, ces unités de stockage ont été lauréates de la saisine de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) en octobre 2018. Ainsi, avec plus de 60 MWh de centrales dédiées au stockage d'énergie, Corsica Sole affirme sa place de 1^e exploitant de stockage sur le sol français.

Enjeu majeur pour réussir la transition énergétique

Ces centrales, permettront de stocker et déstocker 3,5 GWh par an d'énergie électrique sur les réseaux insulaires Corse et Réunionnais. Constituées de batteries Lithium-ion, d'onduleurs et de transformateurs raccordés au réseau public d'électricité, ces installations permettront à Corsica Sole de délivrer des services au gestionnaire du réseau public de distribution (EDF-SEI) :

- Service de « report de charge », consistant à stocker l'électricité aux heures creuses de consommation et à la restituer aux heures pleines ;
- Service de régulation de fréquence, afin de maintenir les caractéristiques nominales du réseau (tension et fréquence).

L'installation d'unités de stockage d'énergie répond au besoin du gestionnaire de réseau de garantir en permanence un bon équilibre entre la production d'électricité et sa consommation. Ces centrales sont mises à disposition et pilotées directement par le gestionnaire de réseau leur offrant donc une flexibilité maximale. En assurant, ainsi, la stabilité du réseau électrique, les centrales de stockage sont **parfaitement adaptées pour les ZNI**, zones non interconnectées au réseau électrique continental.

1^e exploitant de stockage d'énergie stationnaire en France

Acteur majeur de l'énergie solaire dans les Zones Non Interconnectées (ZNI), Corsica Sole a développé un savoir-faire particulièrement nécessaire sur ces territoires : le stockage de l'énergie. **Compensant l'intermittence des énergies renouvelables**, l'un des freins majeurs à leur développement, l'usage du stockage permet d'augmenter l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique, ce qui répond à l'enjeu de réduction d'émissions de gaz à effet de serre des réseaux insulaires, tout en abaissant les coûts globaux de production de l'énergie.

« Nous avons développé un savoir-faire exceptionnel en matière de stockage. Nous avons été dans les premiers en France, explique Michael Coudyser, directeur général de Corsica Sole, à mettre en service une centrale photovoltaïque avec stockage en 2015. L'exploitation d'unités de stockage seules représente une nouvelle étape, essentielle pour la transition énergétique. Nous sommes fiers d'en être les artisans et de conforter notre place de premier exploitant de stockage en France en portant notre capacité totale à plus de 60 MWh. »



A propos de Corsica Sole

1^{er} producteur d'énergie solaire de Corse, Corsica Sole est un acteur majeur du photovoltaïque en France et le leader du stockage de l'électricité. En pleine croissance, l'entreprise compte près de 100 MWc de puissance photovoltaïque en exploitation en France et plus de 60 MWh de centrales avec stockage d'énergie. Corsica Sole développe un portefeuille de projets de près de 1GW pour les années à venir.